

PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE SECONDAIRE DE LA CITÉ-DES-JEUNES

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil d'établissement de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes tenue le **mercredi 18 décembre 2024**, à 19 h 15, à la salle Francine Plante-Lauzon du pavillon Vaudreuil

Sont présentes les personnes suivantes :

Nathalie	Asselin	Directrice
Jérôme	Boissy	Enseignant
Vanina	Bonnot	Parent
Amélie	Bourgeois	Parent
Omotayo	Chimchetam Agbona	Vice-présidente du conseil des élèves
Éric	Fusinato	Parent, vice-président du C.É. 2024-2025
Isabelle	Glazer	Parent, représentante au Comité de parents 2024-2025
Jiani	Liu	Présidente du conseil des élèves
Julie	Mainville	Parent, secrétaire du C.É. 2024-2025
Marie-Ève	Moreau	Représentante de la communauté et directrice de la Fondation
Chantal	Proulx	Représentante du personnel de soutien
Patricia-Ann	Young	Représentante des professionnels-les

Sont absentes les personnes suivantes :

Julie	Clermont	Parent substitut
Pierre	Molina	Parent substitut
Dominique	Morier	Enseignant
Patrick	Richard	Parent, président du C.É. 2024-2025
Erica	Tough	Parent

1. PRÉSENCES ET QUORUM

La séance est ouverte à 19 h 14 et on constate le quorum.

2. PAROLE À L'ASSISTANCE

Il n'y a personne dans l'assistance.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Le vice-président du C.É. fait la lecture de l'ordre du jour suivant.

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Parole à l'assistance	Reçoit
3. Adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 9 octobre 2024*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 9 octobre 2024	Approuve

6. Informations de la direction	
a) Projet éducatif 2025-2027*	Adopte
b) Plan de lutte 2024-2025*	Adopte
c) Activités hors horaire*	Approuve
d) Temps alloué (grille-matières) pour les matières obligatoires et à options	Informe
a. Secteur régulier	
b. Secteur de l'adaptation scolaire	
c. Secteur du Sport-Arts-Études	
7. Parole au président	Informe
8. Parole à la représentante au comité de parents	Informe
9. Parole aux membres	Informe
10. Parole aux enseignants	Informe
11. Parole à la représentante de la communauté	Informe
12. Levée de la séance	Adopte

* document joint à l'envoi

CÉ-241208-01 Il est proposé par M^{me} Amélie Bourgeois et appuyé par M^{me} Patricia-Ann Young d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 OCTOBRE 2024*

Le vice-président du C.É. demande s'il y a des changements à faire; il n'y en a pas.

CÉ-241208-02 Il est proposé par M^{me} Chantal Proulx et appuyé par M^{me} Vanina Bonnot d'adopter le procès-verbal tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 12 JUIN 2024

Il n'y a pas de suivi à faire.

6. INFORMATIONS DE LA DIRECTION

a) Projet éducatif 2025-2027*

La direction de l'école présente une vidéo et le document sur le projet éducatif. La durée de ce dernier est de deux ans au lieu de cinq.

CÉ-241208-03 Il est proposé par M^{me} Julie Mainville et appuyé par M^{me} Isabelle Glazer d'adopter le projet éducatif tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

b) Plan de lutte 2024-2025*

La direction de l'école fait la lecture du document préparé par M. Pierre Bezeau-Girard et présente l'équipe derrière le plan de lutte. Ce dernier doit être en lien avec le projet éducatif. Les grandes lignes du projet éducatif sont présentées. Les enseignants recevront une formation le 6 janvier prochain.

CÉ-241208-04 Il est proposé par M^{me} Chantal Proulx et appuyé par M^{me} Vanina Bonnot d'adopter le plan de lutte tel que présenté ou modifié; adopté à l'unanimité.

c) Activités hors horaire*

La direction présente les activités hors horaire, dont la date de tombée était entre deux réunions du C.É. Les membres du conseil d'établissement suggèrent de donner leur aval à toutes les sorties et que la direction en présente le bilan à chaque réunion. Si une sortie représente un enjeu, une consultation des membres sera effectuée par courriel.

La représentante des professionnels-les demande l'autorisation des membres pour une sortie à laquelle participera toute l'école, comme une journée verte ou une classe neige.

CÉ-241208-05

Il est proposé par M^{me} Amélie Bourgeois et appuyé par M^{me} Patricia-Ann Young d'approuver les activités hors horaire telles que présentées ou modifiées; approuvées à l'unanimité.

d) Temps alloué (grille-matières) pour les matières obligatoires et à options

- a. Secteur régulier**
- b. Secteur de l'adaptation scolaire**
- c. Secteur Sport-Arts-Études**

La direction demande de reporter le point à la prochaine rencontre. Elle mentionne qu'elle déposera lors de la rencontre du 22 janvier la proposition de grille-matières 25-26. Une dernière consultation devra être effectuée auprès de l'équipe école en janvier afin de s'assurer de l'adhésion de tous. Madame Asselin demande de ne pas tenir compte de cette grille puisqu'il y aura une nouvelle proposition suite à un consensus école.

Il est demandé que les membres du C.É. puissent quand même commenter et poser des questions en lien avec la grille-matières.

Questions et commentaires :

Secondaire 1 et 2 : Pourquoi réduire des périodes d'anglais, de sciences et d'univers social et augmenter le nombre de périodes en français?

Réponse : Ces trois matières ont un taux de réussite élevé comparativement au français et l'ajout de périodes en français est en lien direct avec le projet éducatif.

Secondaire 3 : Pourquoi imposer le cours de PPO aux élèves qui ne sont pas en ATS?

Réponse : C'est une décision de l'école, et ce cours aide les élèves à faire leur choix de carrière.

Secondaire 4 : Le cours de CCQ compte deux périodes au lieu de quatre. Il est impossible de couvrir tous les thèmes obligatoires de ce nouveau cours avec ce nombre de périodes.

Nous ne respectons pas le régime pédagogique ni la LIP, car un jugement rendu il y a quelques années dit qu'un enseignant ne peut pas remplir ses obligations lorsqu'on coupe 50 % du temps alloué à sa matière. Les deux périodes coupées au cours de CCQ sont ajoutées en français. Les élèves vont perdre deux unités et ce sont les élèves les plus faibles qui vont être pénalisés. Il faudrait un code de cours de deux unités pour justifier ces deux périodes.

Secondaire 4 et 5 : Les codes de cours ne sont pas indiqués. Il est donc impossible de savoir s'ils comptent tous 36 périodes. Nous n'avons pas de documents expliquant le contenu et les critères d'évaluation des programmes locaux. Comment peut-on voter un programme local

sans avoir ces renseignements importants dans le cas où un élève ou un parent conteste une note? En secondaire 4 et 5, il est important de s'assurer que toutes les matières ont une note à chaque étape.

La grille-matières officielle sera présentée au prochain C.É. Un enseignant mentionne qu'il y a une résistance de la part des enseignants relativement à la grille-matières. Le conseil d'école l'a refusée (3 personnes contre, 2 personnes pour et 2 abstentions). Lors du sondage, 41 % des enseignants n'ont pas répondu, et 59 % sont contre la maquette. On demande une bonification du français et les enseignants souhaitent être mieux consultés.

Le 3 décembre, une grille-matières a été proposée aux enseignants, 59 % l'ont refusée. Le 11 décembre, le comité a retravaillé la grille-matières. On a noté une insatisfaction générale lors de l'assemblée générale.

7. PAROLE AU PRÉSIDENT

Le président du C.É. est absent.

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE AU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Isabelle Glazer a assisté à deux réunions. En octobre, la direction générale a présenté le PEVR. En novembre, M. François Moïse, directeur du Service des ressources humaines et de l'organisation scolaire a présenté les critères d'admission et d'inscription des élèves 2025-2026. M^{me} Isabelle Glazer a porté le mandat que lui a confié le C.É. en lien avec le temps non reconnu. M. Bédard précise que même au primaire le temps ne devrait être reconnu. Par contre, un sursis d'un an est accordé par l'entente local du primaire.

9. PAROLE AUX MEMBRES

M^{me} Patricia-Ann Young présente le plan de l'équipe des loisirs pour la semaine de la persévérance scolaire, qui aura lieu du 20 janvier au 13 février. L'équipe souhaite organiser un concours d'assiduité pour les élèves de secondaire 1 à 5. Une autre activité sera organisée pour le secteur de l'adaptation scolaire. Il y aura une classe gagnante par niveau. En secondaire 1 et 2, on mise sur le comportement et en secondaire 3, 4 et 5, on misera sur l'assiduité. Chaque enseignant sera responsable d'un groupe d'élèves. La classe gagnante remportera un repas gratuit et une animation de l'équipe BAM.

CÉ-241208-06 **Il est proposé par M^{me} Patricia-Ann Young et appuyé par M^{me} Amélie Bourgeois de prolonger la réunion de 15 minutes pour éprouver l'ordre du jour; prolongation approuvée à l'unanimité.**

M^{me} Patricia-Ann Young souhaite obtenir l'approbation du C.É. afin d'utiliser la mesure 15230 et la mesure 15012 pour payer le repas.

CÉ-241208-07 **La proposition de M^{me} Patricia-Ann Young est approuvée à l'unanimité.**

Les autres membres n'ont rien à ajouter.

10. PAROLE AUX ENSEIGNANTS

M. Jérôme Boissy informe les membres qu'il doit se retirer du C.É. On ne sait pas encore si un-e autre enseignant-e le remplacera.

11. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DE LA COMMUNAUTÉ

La représentante à la communauté et présidente de la Fondation mentionne qu'une personne se joindra à elle pour l'aider à mener à bien les activités de la Fondation. Elle demande aux membres du C.É. d'autoriser la campagne de financement des Super Recycleurs qui se tiendra le 29 avril. Les élèves pourront participer au ramassage de vêtements en bon état (activité de bénévolat). La Fondation recevra un don en argent en fonction du poids des vêtements amassés, qui sera redistribué à ceux qui en ont besoin.

- CÉ-241208-08** **Il est proposé par M^{me} Chantal Proulx et appuyé par M^{me} Isabelle Glazer d'autoriser la campagne de financement des Super Recycleurs telle que présentée ou modifiée; approuvée à l'unanimité.**

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

La prochaine réunion du conseil d'établissement est prévue le 22 janvier 2025 à 19 h 15.

- CÉ-241208-09** **L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M^{me} Chantal Proulx et appuyé par M^{me} Amélie Bourgeois de lever la séance à 21 h 29; adopté à l'unanimité.**

Patrick Richard, président

Nathalie Asselin, directrice

Préparé par Julie Mainville
Secrétaire du C. É. de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes pour 2024-2025